

TARIFS ET CONDITIONS DE LOCATIONS DES SALLES MUNICIPALES MONTRICHARD VAL DE CHER AU 1^{ER} JANVIER 2023

Renseignements – salles@montrichardvaldecher.fr

Les demandes de réservations de salles sont à effectuer depuis le formulaire du site internet : www.montrichardvaldecher.fr

Réunions, vin d'honneur, repas	Associations de Montrichard Val de Cher Ou groupées avec Montrichard Val de Cher	Particuliers, Comités d'entreprises et entreprises domiciliés à Montrichard Val de Cher	Hors commune Associations hors communes Partis politiques hors campagnes électorales
EFFIAT Rez-de-Chaussée			
80 personnes (avec tables et chaises) - 100 personnes (chaises uniquement)			
Location du 1 ^{er} Mai au 30 septembre			
Salle (maximum 4h)	Gratuit	111 €	163 €
Salle (la journée)	Gratuit	163 €	223 €
Salle et cuisine (maximum 4 h)	Gratuit	195 €	257 €
Salle et cuisine (la journée)	Gratuit	265 €	329 €
* Location du 1 ^{er} Octobre au 30 Avril			
Salle (maximum 4h)	25 €	161 €	233 €
Salle (la journée)	50 €	263 €	363 €
Salle et cuisine (maximum 4 h)	25 €	245 €	327 €
Salle et cuisine (la journée)	50 €	365 €	469 €
CAUTION (couvrant l'entretien et les dégats éventuels)	250 €		
EFFIAT 1 ^{er} étage			
50 personnes - Pas de repas possible			
Location du 1 ^{er} Mai au 30 septembre			
Salle (maximum 4h)	Gratuit	89 €	163 €
Salle (la journée)	Gratuit	133 €	223 €
* Location du 1 ^{er} Octobre au 30 Avril			
Salle (maximum 4h)	25 €	139 €	233 €
Salle (la journée)	50 €	233 €	363 €
CAUTION (couvrant l'entretien et les dégats éventuels)	250 €		
*Gratuité pour les associations concernant les manifestations gratuites et les locations de 4 heures maximum			

Espace culturel et sportif - Rue des Religieuses

Salle des fêtes et Salle sportive

Réunions, vin d'honneur, repas	Associations de Montrichard Val de Cher Ou groupées avec Montrichard Val de Cher	Particuliers, Comités d'entreprises et entreprises domiciliés à Montrichard Val de Cher	Hors commune Associations hors communes Partis politiques hors campagnes électorales
<u>SALLE DES FETES</u>			
- Spectacle sans tables : 480 personnes - Dîner assis : 300 personnes assises			
Location du 1^{er} Mai au 30 septembre			
½ journée (sans cuisine)	Gratuit	168 €	223 €
Par jour (sans cuisine)	Gratuit	334 €	446 €
½ journée avec cuisine	Gratuit	223 €	373 €
Par jour avec cuisine	Gratuit	446 €	545 €
*Location du 1^{er} Octobre au 30 Avril			
½ journée (sans cuisine)	50 €	248 €	323 €
Par jour (sans cuisine)	100 €	494 €	646 €
½ journée avec cuisine	50	303 €	473 €
Par jour avec cuisine	100 €	606 €	745 €
CAUTION (couvrant l'entretien et les dégats éventuels)	450 €		
<u>Hall d'Accueil</u>			
Location du 1^{er} Mai au 30 septembre			
Par jour	Gratuit	112 €	156 €
*Location du 1^{er} Octobre au 30 Avril			
Par jour	100 €	272 €	356 €
CAUTION (couvrant l'entretien et les dégats éventuels)	450 €		
<u>Salle Sportive</u>			
Location du 1^{er} Mai au 30 septembre			
Salle nue (par jour)	Gratuit	223 €	334 €
Salle sportive avec protections de sol (par jour)	Gratuit	557 €	836 €
Salle sportive avec protections de sol (week-end)	Gratuit	891 €	1 113 €
*Location du 1^{er} Octobre au 30 Avril			
Salle nue (par jour)	100 €	383 €	534 €
Salle sportive avec protections de sol (par jour)	100 €	717 €	1 036 €
Salle sportive avec protections de sol (week-end)	100 €	1 051 €	1 313 €
CAUTION (couvrant l'entretien et les dégats éventuels)	450 €		
*Gratuité pour les associations concernant les manifestations gratuites et les locations de 4 heures maximum			

Centre Socio Culturel - Bourré Salle des fêtes

Réunions, vin d'honneur, repas	Associations de Montrichard Val de Cher Ou groupées avec Montrichard Val de Cher	Particuliers, Comités d'entreprises et entreprises domiciliés à Montrichard Val de Cher	Hors commune Associations hors communes Partis politiques hors campagnes électorales
Salle des fêtes pour 1 journée Spectacle sans tables : 200 personnes Dîner assis : 100 personnes assises			
Du 1 ^{er} Mai au 30 Septembre	Gratuit	149 €	234 €
* Du 1 ^{er} Octobre au 30 Avril	50 €	309 €	434 €
Salle des fêtes pour le week-end			
Du 1 ^{er} Mai au 30 Septembre	Gratuit	224 €	351 €
* Du 1 ^{er} Octobre au 30 Avril	100 €	544 €	751 €
CAUTION (couvrant l'entretien et les dégats éventuels)	450 €		
Caves d'Effiat - Rue Porte au Roi			
Réunions, vin d'honneur	Associations de Montrichard Val de Cher Ou - groupées avec Montrichard Val de Cher	Particuliers, Comités d'entreprises et entreprises domiciliés à Montrichard Val de Cher	
Caves : 180 personnes maximum pour les 2 caves			
Location du 1 ^{er} Mai au 30 septembre			
Maximun 4 heures (électricité comprise)	Gratuit	207 €	272 €
Par jour (électricité comprise)	Gratuit	272 €	334 €
*Location du 1 ^{er} Octobre au 30 Avril			
Pour une location de 4 heures maximum	50 €	287 €	372 €
Par jour	100 €	432 €	534 €

***Gratuité pour les associations concernant les manifestations gratuites et les locations de 4 heures maximum**



-Pour l'ensemble des locaux municipaux:

- Les locations portant sur 2 ou 3... Journées consécutives font l'objet d'une réduction fixée à 50% sur la seconde journée et sur les journées supplémentaires concernant toutes les salles municipales.
- En cas d'entrées payantes et/ou d'activités de vente à des fins commerciales et non associatives, aucune gratuité ou réduction ne pourra être accordée. Dès lors, le tarif fixé en fonction de la domiciliation du demandeur sera appliqué.
- Pour les mariages, l'accès aux salles est possible dès le vendredi soir 19 h 00 sans suppléments.
- Un tarif horaire de 15€ sera applicable pour toute demande d'occupation hors commune hors tarifs mentionnés ci-dessus, Salle Saint Gilles Croix de Vie à la MFS.
- Pour les Elus et le Personnel Municipal, toutes les salles municipales sont gratuites 1 fois dans l'année ainsi que le chauffage et la vaisselle.

-Vaisselle:

Forfait non remboursable pour la mise à disposition de la vaisselle pour toute salle et tout utilisateur, y compris les associations:

Verres (pour vin d'honneur ou pot) : 25,00 €

Vaisselle repas (assiettes, verres et couverts) : 65,00 €

-Matériel (tables, chaises, grilles, barrières, barnums):

Le matériel de la Municipalité n'est ni loué ni prêté aux particuliers, aux entreprises.

Pour les Associations et commerçants de Montrichard Val de Cher (ou groupées avec Montrichard Val de Cher), la demande d'un prêt de matériel est étudiée au cas par cas par l'Adjoint en charge et le service technique de la Mairie en fonction des disponibilités du matériel, et par ordre de demande effectuée.

Le matériel demandé doit servir à la manifestation de l'association, pas pour le particulier lui-même de l'association

Le matériel accordé ne doit pas sortir de la commune. Il est destiné à servir les manifestations de la commune.

Pour les Associations hors commune, les barnums sont loués à raison de 30€ par barnums, selon le stock disponible.

A) Conditions générales.

1°) L'utilisateur s'engage à ne pas dépasser la capacité d'accueil de la salle, à savoir 480 personnes assises pour un spectacle (sans tables) et 300 personnes pour un dîner dansant

2°) **Caution :**

1 chèque de 450 € établi à l'ordre du Trésor Public doit être remis avec le présent contrat :

- Cette caution pourra être encaissée, après l'établissement de l'état des lieux de sortie, en cas de détérioration de la salle, des biens, ou du matériel mis à disposition ou dans le cas où la salle n'aurait pas été nettoyée par l'utilisateur, quel que soit le montant des dommages ou des frais de nettoyage
- La caution pourra également être encaissée, en cas de non respect du tri sélectif dans les containers à ordures ménagères (enlèvement obligatoire des cartons, verres et pastiques)
- Elle pourra également être encaissée, en cas de non-respect du règlement intérieur et/ou des consignes du gardien de la salle des fêtes
- Dans le cas contraire, elle sera restituée au demandeur

3°) La remise des clés de la salle des fêtes se fera en même temps que l'état des lieux. A cet effet, il sera nécessaire de prendre un rendez-vous avec le gardien au 06.77.29.16.75 (état des lieux d'entrée et sortie)

4°) La remise des clés d'Effiat se fera aux heures d'ouverture de la Mairie 8h30-12h00 et 13h30-17h30, le loueur devra signaler à la Mairie dans les plus brefs délais toutes dégradations ou anomalies dès l'entrée dans les locaux.

Les occupants devront libérer les locaux rangés et nettoyés au plus tard le lendemain de la manifestation avant 12h

4°) Une copie de l'attestation d'assurance "Responsabilité Civile" couvrant les risques encourus durant cette manifestation pour l'année en cours, devra être jointe au contrat de location.

5°) En cas de désistement, le demandeur s'engage à en informer la Mairie le plus tôt possible (au minimum deux semaines avant la date retenue) et à en fournir le motif afin d'étudier une possibilité de remboursement

6°) Le règlement intérieur devra être respecté de façon stricte. Il est consultable en mairie, sur place ou sur www.montrichard.fr (rubrique « services – location de salle »). Dans le cas contraire, la caution ne sera pas restituée et une nouvelle demande d'utilisation de la (des) salle (s) sera refusée.

B) Conditions particulières

1°) Pour les manifestations gratuites, si le locataire loue une ou plusieurs salles durant deux journées consécutives, la location de la deuxième journée sera facturée avec une réduction de 50% sur le tarif de la première.

2°) La salle des fêtes sera mise gratuitement à la disposition du demandeur, en cas de mariage ou de cérémonie à caractère privé, dès la veille au soir de la manifestation, à partir de 19 h, afin de préparer la salle (cf. art 3° des conditions générales)

3°) Pendant la période du 1er octobre au 30 avril un forfait de 100 € par jour d'utilisation sera perçu concernant les associations de Montrichard Val de Cher si la manifestation est payante et si la manifestation n'est pas en rapport avec l'activité de l'association.

4°) Mise à disposition de la vaisselle : Forfait non remboursable de 25,00 € pour un vin d'honneur et de 65 € pour un repas.

Toute vaisselle cassée sera facturée suivant le tarif institué par délibération du Conseil Municipal en date du 24/02/2011.

5°) En cas d'entrées payantes et/ou activités de vente à des fins commerciales et non associatives, aucune gratuité ou réduction ne pourra être accordée. Dès lors, le tarif fixé en fonction de la domiciliation du demandeur sera appliqué.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

MONTRICHARD, le _____
Le demandeur (signature),

Chèque de caution 450 € n°Etablissement.....

Chèque de règlement d'un montant de : €. N°Etablissement.....

Contrat établi en deux exemplaires.